
Adresse des juges du tribunal du district d'Egalité-sur-Marne (ci-devant Château-Thierry, Aisne), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges du tribunal du district d'Egalité-sur-Marne (ci-devant Château-Thierry, Aisne), lors de la séance du 9 brumaire an III (30 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 191;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21359_t1_0191_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

k

[*Les juges du tribunal du district d'Égalité-sur-Marne à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (12)

Égalité, Liberté.

Législateurs,

Les principes sacrés de justice et de vertu si énergiquement développés dans votre adresse au peuple français, rendent le calme et la sérénité dans l'âme du vrai républicain. Ils extirperont les germes de terreur et d'effroy qu'avaient fait croître ces vils destructeurs de la liberté, ces lâches intriguants, assassins d'un bon peuple, et qui pour le tromper, prenaient le masque du patriotisme et y prétendaient exclusivement.

Pénétrés de la vérité de ces grands principes, et suivant les mouvemens d'une heureuse impulsion, nous nous faisons gloire de les professer.

Continuez, sages et fidèles législateurs, continuez votre sublime ouvrage! Le peuple est là : il saura vous défendre toutes les fois que des factieux et d'infâmes conspirateurs voudront entraver votre marche aussi pénible que glorieuse. C'est là, le serment que nous faisons à la représentation nationale, autour de laquelle les bons français doivent toujours se rallier, comme le seul point central de la République.

Vive la Convention! Vive la République.

Ch. NERAC, A. LE GROS, greffier
et trois autres signatures.

l

[*Les administrateurs du département de l'Indre à la Convention nationale, Indrelibre (ci-devant Châteauroux), le 23 vendémiaire an III*] (13)

Citoyens Représentans

Saisissant d'une main ferme le flambeau de l'opinion trop longtems égarée, vous la fixez enfin par votre immortelle déclaration de principes. C'est le phare salubre qui nous dirigera à travers les derniers écueils de la révolution, sa lumière dissipe sans retour les ombres étendues par la perfidie sur cette mer orageuse. Les pirates qui l'infestaient arboreront en vain les couleurs patriotiques, l'oeil du peuple éclairé pas vos soins percera jusque dans la sentine de leur conscience; ils n'ont plus de succès à espérer, et la vertu seule sera désormais à l'abri des naufrages. Pour nous, guidés par ces feux propices, nous suivrons invariablement la route que vous nous tracéz. Ni la tourmente des pas-

sions que vous avez enchainées, ni le calme du modérantisme que votre énergie saura dissiper, rien ne pourra nous faire dévier. Les yeux constamment attachés sur le port de salut que vous nous présentez, le coeur rempli des sentimens que votre exemple ranime dans celui de tous vos coopérateurs, nous nous presserons sur vos traces; et notre plus chère ambition à la fin de nos travaux révolutionnaires sera de partager avec vous le titre que vous nous faites espérer, ce titre glorieux qui seul serait déjà la plus douce des récompenses, celui de véritables amis du peuple.

Les administrateurs du département de l'Indre.

MAHEUX, HUARD, ROBERT, président,
DUBRAC, BEAUFORT, COUTURIER, COURT.

m

[*Le comité révolutionnaire nouvellement élu du district de Rethel à la Convention nationale, le 22 vendémiaire an III*] (14)

Liberté, Égalité, Révolution.

Citoyens Représentans,

Nous avons reçu avec transport, votre adresse du 18 de ce mois au Peuple français.

Aux principes que vous y proclamez, nous avons reconnu en vous les véritables Solons, les véritables Licurgues de la France. Continuez à puiser dans le sein de l'éternelle et immuable justice, source unique de l'égalité et de la liberté, les motifs de vos sublimes délibérations; vous verrez les efforts impuissans de nos ennemis de toutes espèces venir expirer à vos pieds. Méprisant les clameurs de la faction Robespieriste, faction impie qui ne marche qu'à l'aide de l'intrigue et du crime. Quel pourroit être son espoir? Qu'elle songe que la chute de son infernal chef a rendu partout nos armes triomphantes! Qu'elle songe que la nation française qui veut parvenir à la paix par le chemin de la victoire, veut également arriver au bonheur par la route de la vertu.

Pour nous, Citoyens Représentans, notre point de ralliement sera toujours la Convention nationale, comme notre voeu sera toujours la République, une et indivisible : nous nous estimerons à jamais heureux si par notre zèle, par notre courage, par notre dévouement et notre active surveillance, nous pouvons concourir aux succès de vos grands travaux révolutionnaires.

Les membres composant le comité révolutionnaire du district de Rethel.
GUIBERT, MARTINET, GRAPAY, COLINET aîné,
BILLAUD-PONT-L'ÉVÊQUE, DUPUIZ
et cinq autres signatures illisibles.

(12) C 323, pl. 1386, p. 16.

(13) C 323, pl. 1386, p. 17.

(14) C 323, pl. 1386, p. 18 et 19.